

16 000 établissements et 26 820 emplois dans la filière Champagne

En 2012, 16 000 établissements implantés dans la région Grand Est relèvent de la filière Champagne, soit 4 % des établissements de la région. Ils rassemblent 26 820 emplois, salariés ou non, soit 1 % des effectifs régionaux. Le poids de la filière Champagne est particulièrement élevé dans l'agriculture, où elle représente plus d'un quart de l'emploi régional. Dans l'industrie agroalimentaire, près d'un douzième des emplois régionaux s'y rapportent. De par sa structure sectorielle particulière, les ouvriers peu qualifiés sont surreprésentés parmi les salariés de la filière.

Dans le Grand Est, l'activité de la filière est principalement circonscrite à la zone de récolte du Champagne. Localement, elle peut très fortement contribuer à l'emploi. Ainsi, une centaine de communes régionales ont plus de 70 % de leurs salariés relevant de la filière.

Marine Emorine, Raphaël Lambin, Antoine Wallaert, Insee

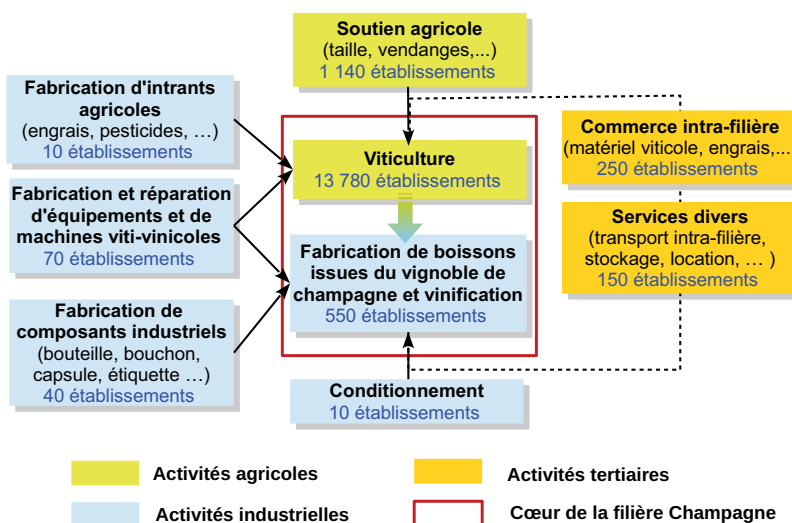
L'aire géographique d'appellation Champagne, composée de 635 communes, s'étend dans cinq départements : la Marne, l'Aube, la Haute-Marne, l'Aisne et la Seine-et-Marne (*encadré 1*). Près de 35 000 hectares plantés sont dédiés à la culture du vignoble champenois et situés à 90 % dans la région Grand Est. Unique de par la nature de ses sols et son histoire, cet espace constitue le point de départ de la filière Champagne au niveau régional.

Un tiers des emplois de la filière dans l'industrie

La filière Champagne comprend l'ensemble des établissements de la région Grand Est intervenant dans le processus d'élaboration des boissons issues du vignoble de Champagne, de la récolte à la bouteille prête à être expédiée (*encadré 2*). Les viticulteurs assurent l'essentiel de la culture et de l'exploitation du vignoble de Champagne et peuvent avoir recours à des prestataires de services

1 De la récolte du raisin au Champagne embouteillé, des activités diversifiées

Schéma de la filière Champagne



Note : les établissements appartenant à la filière Champagne sont sélectionnés et répartis selon leur activité principale par référence à la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). Ainsi, la viticulture, par exemple, peut comprendre des établissements dont l'activité principale est de cultiver la vigne mais qui produisent également leur propre vin de Champagne.

Champ : établissements exploitants au 31/12/2012.

Source : Insee, Clap 2012.

Le Champagne est un produit d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC). L'AOC lie un produit à son origine géographique et le soumet à des règles de production et d'élaboration strictes. L'élaboration du vin de Champagne est ainsi limitée à l'aire géographique de l'AOC composée de 635 communes, dont 549 situées dans le Grand Est. Toute production de vins effervescents autres que le Champagne y est interdite. À l'intérieur de l'aire géographique, la zone de production rassemble 319 communes (dont 277 dans le Grand Est) au sein desquelles le vignoble destiné à l'élaboration du Champagne peut être cultivé.

Les vignerons, représentés par le Syndicat Général des Vignerons (SGV), détiennent 90 % des vignes champenoises. Le reste du vignoble est détenu par les négociants, représentés par l'Union des Maisons de Champagne (UMC). Ces deux organisations se rassemblent au sein du Comité Champagne, où ils gèrent conjointement les intérêts de l'appellation Champagne, sous le contrôle d'un Commissaire du Gouvernement. L'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) veille aux côtés

du Comité Champagne à la défense de l'appellation. Le Comité Champagne joue également un rôle de régulateur de marché en fixant annuellement le volume commercialisable (en fonction des perspectives d'expéditions futures de la filière) et les quantités mises en réserve (en fonction du niveau individuel de la récolte). Le prix du kilo de raisin est un prix de marché déterminé par l'offre et la demande. En 2014, les prix constatés variaient de 5,3 euros à 6,3 euros selon le cépage et le cru.

Au fil des années, le rôle des acteurs dans la production évolue. Les vignerons vendent une part de leur récolte de plus en plus importante tandis que leurs ventes de bouteilles, qui s'effectuent très principalement sur le marché français, diminuent. À l'inverse, celles des négociants progressent : en 2014, ils réalisent ainsi 70 % des ventes de bouteilles contre 67 % en 2005. Les expéditions des plus grandes Maisons de Champagne sont principalement tirées par l'export, segment de marché en forte croissance.

Sources : Draaf du Grand Est, Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (CIVC).

pour la taille de leurs vignes ou pour les vendanges (figure 1). La transformation du raisin en vin de Champagne est réalisée par les vignerons eux-mêmes, par des coopératives ou encore par des négociants. Ces activités de culture et de fabrication industrielle de boissons constituent le cœur de la filière Champagne. Elles sont soutenues par différentes industries, allant de la production d'intrants agricoles spécifiques au vignoble jusqu'au conditionnement du Champagne embouteillé. En parallèle, interviennent aussi des activités tertiaires, de commercialisation de gros de matériel viticole ou vinicole et de services logistiques. L'ensemble de la filière Champagne ainsi définie regroupe 16 000 établissements dans le Grand Est employant près de 19 000 salariés. À ceux-ci s'ajoutent les travailleurs non-salariés, exploitants agricoles ou travailleurs indépendants, estimés à plus de 8 000. Au total, près de 27 000 personnes travailleraient de façon permanente pour la filière Champagne dans le Grand Est.

L'agriculture est le principal secteur d'activité de la filière, regroupant neuf établissements sur dix. Composé de nombreuses entreprises individuelles et de petites exploitations, ce secteur rassemble moins de travailleurs. Il représente tout de même six emplois sur dix et notamment neuf non-salariés sur dix, correspondant pour la plupart à des exploitants individuels. Dans la viticulture champenoise, les non-salariés sont toutefois moins nombreux que les salariés, contrairement aux autres domaines agricoles de la

région, comme la culture de céréales. L'emploi salarié viticole est notamment soutenu par les saisonniers, nombreux à participer à la taille des vignes ou aux vendanges. L'industrie agroalimentaire spécialisée dans la transformation du raisin en vin de Champagne constitue l'autre activité cœur de la filière : elle regroupe 20 % de ses emplois. Globalement, l'ensemble des activités industrielles rassemble près d'un tiers des emplois de la filière Champagne tandis que les activités tertiaires en regroupent moins de 8 %.

Plus d'un quart des emplois agricoles de la région sont liés au Champagne

La filière Champagne représente 4 % des établissements et 1 % des emplois de la région Grand Est en 2012 (figure 2). Elle soutient très largement l'emploi régional dans l'agriculture et dans les industries agroalimentaires. La viticulture et les activités de soutien viticole de la filière représentent plus d'un quart des emplois agricoles de la région Grand Est. Dans l'industrie agroalimentaire, ce sont un douzième des emplois régionaux qui relèvent d'établissements élaborant du vin de Champagne.

Les autres activités de la filière ont moins de poids. Ainsi, 2 % des emplois de la région liés à la fabrication d'équipements et de machines sont spécialisés dans le domaine viticole ou vinicole. La production de composants liés au Champagne (bouchons, verre, capsules...) représente 1 % des emplois régionaux du secteur de la fabrication de

produits industriels. De même, les activités de commerce et de services de la filière emploient peu de personnes au regard de l'emploi tertiaire de la région Grand Est.

Une filière principalement ouvrière

En raison de sa structure principalement viticole et agro-industrielle, l'activité ouvrière tient une place prépondérante au sein de la filière Champagne : en ETP, près de sept salariés sur dix sont ouvriers, contre moins de quatre sur dix pour les salariés de la région ne relevant pas de la filière (figure 3). Notamment, 44 % des salariés de la filière Champagne sont ouvriers agricoles et 20 % ouvriers de l'industrie. Ils sont majoritairement non qualifiés, à l'inverse des autres ouvriers de la région. De façon globale, la moitié des salariés occupent un poste qualifié, contre plus des trois quarts hors filière. La structure viticole de la filière se répercute aussi sur les conditions d'emploi : les salariés y sont deux fois moins souvent en contrat à durée indéterminée (CDI) que dans le reste de l'économie régionale (43 % des salariés pour 86 %). Ceux en contrat à durée déterminée sont près de huit sur dix à travailler dans le secteur viticole.

Cette structure sectorielle particulière à la production de Champagne laisse peu de place aux femmes, qui représentent moins de trois salariés sur dix. Bien que la moitié soit ouvrières, les femmes salariées se positionnent plus souvent que les hommes sur les fonctions administratives et commerciales des entreprises, en tant qu'employées, professions intermédiaires ou cadres.

Les activités viticoles et vinicoles fortement liées géographiquement

Dans le Grand Est, la filière Champagne est principalement circonscrite aux départements de la Marne et de l'Aube, en lien avec la délimitation de l'aire géographique du Champagne (figure 4). La plupart des communes concernées ont une vocation viticole ou vinicole : au moins 90 % des établissements de la filière installés dans la commune correspondent à des viticulteurs ou à des élaborateurs de vin de Champagne.

2 La filière Champagne soutient fortement les secteurs agricole et de l'industrie agroalimentaire du Grand Est

Répartition et poids de la filière Champagne dans le Grand Est par secteur d'activité en 2012

	Établissements		Emploi total	
	Nombre	Poids dans la région (en %)	Nombre	Poids dans la région (en %)
Agriculture	14 920	25,0	16 260	26,4
Industrie	690	2,3	8 510	2,4
dont :				
Industries agroalimentaires	550	8,5	5 440	8,7
Fabrication d'équipements* et de machines	70	4,8	980	1,8
Fabrication d'autres produits industriels	80	0,5	2 090	1,2
Tertiaire	390	0,1	2 050	0,1
Ensemble des secteurs	16 000	3,6	26 820	1,4

* Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Source : Insee, Clap 2012 (effectifs salariés au 31/12/2012), recensement de la population 2012 (estimation des emplois non salariés).

Ces deux activités sont étroitement liées : rares sont les communes abritant des producteurs de Champagne mais pas de vignerons. Elles se limitent ainsi en quasi-totalité à l'aire de production où est cultivé le vignoble. Les autres activités de la filière, jouant un rôle de soutien aux activités viticoles ou vinicoles s'étendent au-delà de cette aire. Parmi les communes viticoles de Champagne, Épernay et Reims se distinguent. Ces deux communes concentrent le plus grand nombre de fabricants de Champagne et d'unités de production soutenant la filière, parmi lesquels se trouvent la plupart des grands établissements. Ainsi, Épernay et Reims rassemblent respectivement 15 % et 12 % des salariés ETP travaillant pour la filière Champagne. Si ces communes abritent peu d'exploitations viticoles, leurs alentours en concentrent généralement le plus : autour d'Épernay par exemple, sept communes comptent chacune plus de 300 établissements appartenant à la filière, dont neuf sur dix correspondent à une exploitation viticole. C'est également le cas de la commune des Riceys, dans la zone de production viticole du sud de l'Aube.

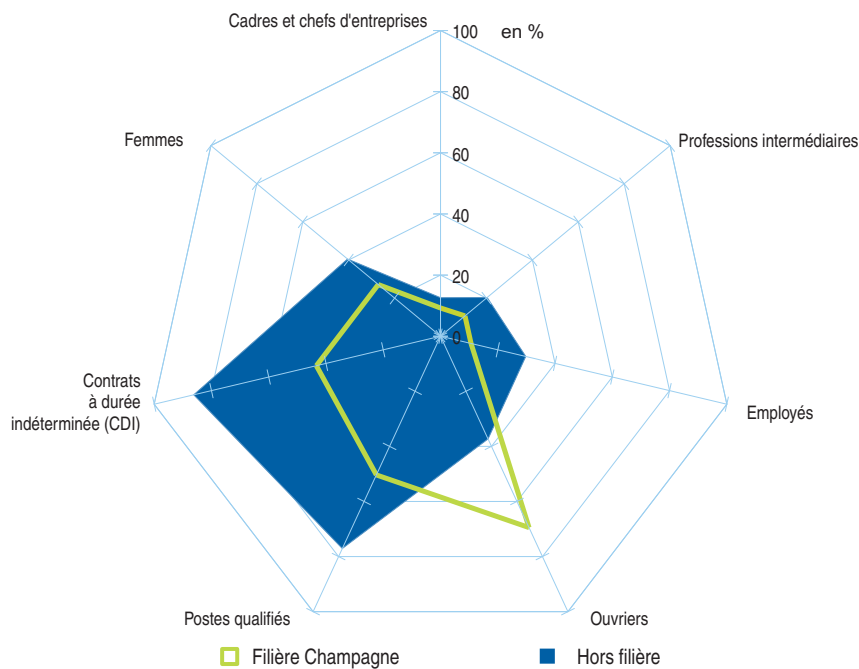
Si la filière Champagne rassemble 4 % des établissements de la région, dans la Marne et dans l'Aube, elle en regroupe respectivement 23 % et 11 %. La filière représente ainsi 8 % des salariés travaillant dans le département de la Marne et 3 % de ceux travaillant dans l'Aube. Le poids de la filière Champagne est particulièrement élevé dans les petites communes ou celles de taille intermédiaire situées dans l'aire de production viticole : pour une centaine d'entre elles (de moins de 1 300 habitants), la filière Champagne représente plus de 70 % des établissements et des salariés exerçant dans la commune. Dans les villes de plus grande taille, cette proportion est plus faible. Elle représente toutefois 14 % des établissements et près d'un quart des salariés de la commune d'Épernay contre respectivement 1 % et 3 % à Reims, dont l'économie est plus diversifiée.

Une structure productive maillée de nombreux petits établissements

La concentration des salariés dans les établissements de la filière Champagne est plus faible que pour le reste des activités régionales ne relevant pas de la filière (figure 5). Cette dispersion s'explique par la structure productive de la filière Champagne, maillée de nombreuses petites exploitations viticoles, souvent de plus petite taille que les autres exploitations agricoles de la région. Dans la plupart des autres secteurs d'activité, l'emploi salarié est moins concentré dans la filière qu'en dehors : la quasi-totalité des

3 Sept salariés sur dix sont ouvriers dans la filière Champagne

Principales caractéristiques des salariés du Grand Est selon leur appartenance ou non à la filière Champagne



Lecture : en 2012, 69 % des salariés de la filière Champagne sont ouvriers, contre 37 % pour les autres salariés de la région Grand Est. Champ : salariés en équivalent temps plein (ETP), hors agriculteurs. Source : Insee, Clap 2012, DADS 2012.

établissements de soutien à la filière comptent moins de 20 salariés. L'industrie agro-alimentaire fait néanmoins figure d'exception : l'emploi salarié y est plus concentré dans les activités relevant de la filière. Ainsi, plus de la moitié des salariés relevant de la production de vin de Champagne sont regroupés au sein de dix établissements. Les plus grands, MHCS Épernay, MHCS Reims, Centre vinicole Champagne Nicolas Feuillate, G. H. MUMM et Cie, Champagne Laurent Perrier, emploient à eux seuls plus de 2 200 salariés.

Près de la moitié des salariés de la filière dépendent d'un groupe

Au sein de la filière Champagne, 3 % des établissements (soit 450) appartiennent à 190 groupes (définitions). La dépendance des établissements y est plus faible que pour les autres entités de la région Grand Est ne relevant pas de la filière, parmi lesquels plus d'un sur dix relève d'un groupe. Les établissements dépendants sont néanmoins parmi les plus grands de la filière et en rassemblent ainsi près de la moitié des salariés ETP.

Encadré 2

Le périmètre de la filière Champagne dans le Grand Est

Une filière désigne l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini. Dans l'étude, les boissons issues du vignoble de Champagne (vins effervescents et boissons alcooliques distillées) correspondent au champ retenu du produit fini. Cette approche productive n'inclut pas les établissements spécialisés dans la commercialisation du Champagne qui interviennent à la suite de sa production. En revanche, elle tient compte des échanges de biens ou de services intermédiaires entre les acteurs de la filière, en excluant toutefois certaines activités génériques telles que la coopération, la formation, le partage de compétences et les activités d'appui ne relevant pas spécifiquement de la filière (nettoyage, sécurité, restauration, etc.).

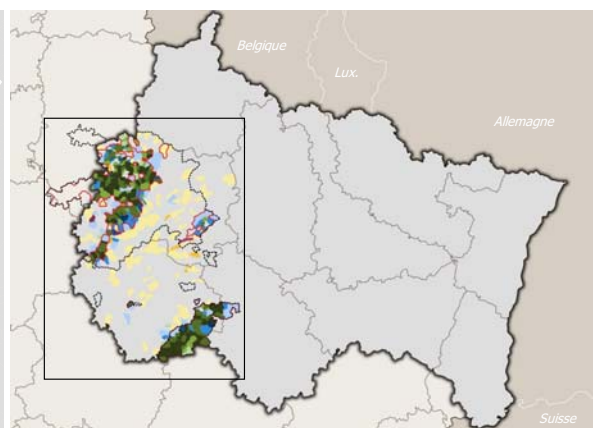
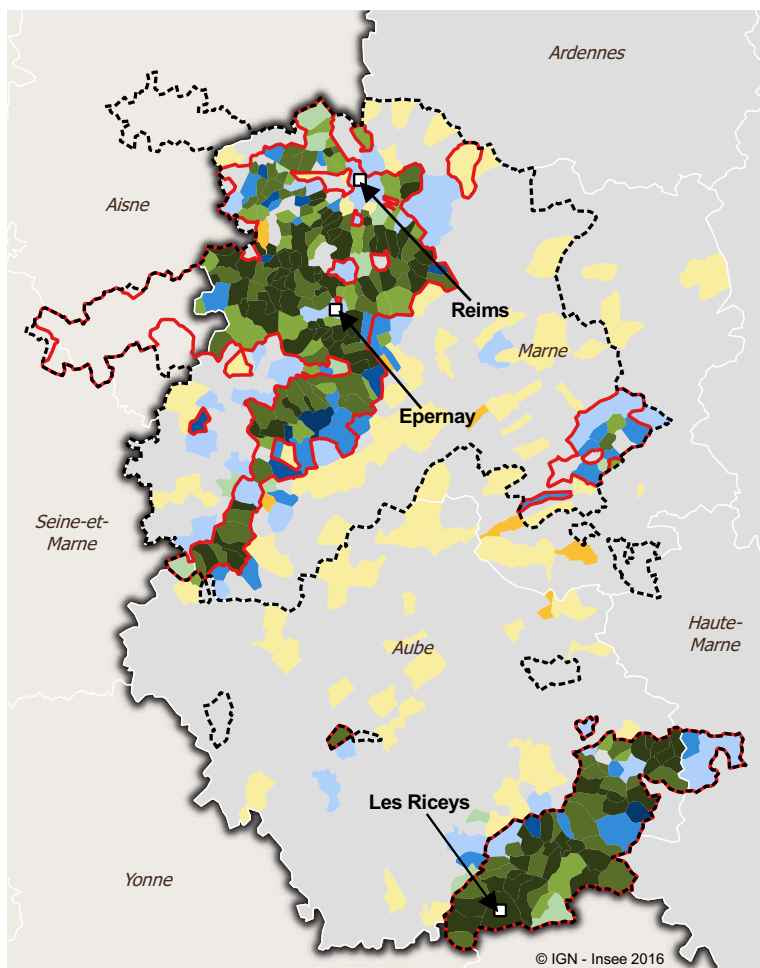
Le périmètre de la filière Champagne est l'aboutissement d'un travail de sélection des établissements, mené avec la participation du SGAR, de la Draaf et de la Dirrecte du Grand Est, à partir de la source Clap et de recherches complémentaires. Une fois recensé l'ensemble des activités concourant au processus de production du Champagne, les établissements du Grand Est, dont le code d'activité principale est concerné, sont répartis selon leur degré d'implication dans la filière :

- son noyau (14 640 établissements) est formé des établissements dont l'activité est complètement intégrée à la filière Champagne. Il s'agit notamment des établissements de culture de la vigne, des établissements élaborant du vin de Champagne (activité principale de fabrication de vins effervescents, de fabrication d'alcool distillé, de vinification) et les établissements à caractère uniquement viticoles ou vinicoles (activités de soutien viticole, fabrication ou réparation d'équipements viticoles, entreposage de raisin ou de moût par exemple) ;
- le secteur partiel (1 360 établissements) comprend les établissements ayant une activité mixte tels que les prestations viti-agricoles, la fabrication d'articles en verre (dont bouteilles de Champagne) ou de produits en liège (dont bouchons de Champagne).

Les établissements restants sont écartés du périmètre d'analyse de la filière Champagne. Ils correspondent à ceux qui, de par leur activité principale, sont supposés faire partie de la filière, mais qui n'ont en réalité que très peu de liens avec le Champagne.

4 Les activités de la filière se concentrent dans les communes viticoles de Champagne

Typologie des communes de la filière Champagne du Grand Est



Typologie des communes de la filière champagne

Communes principalement viticoles ou vinicoles	Communes principalement de soutien à la filière	Communes à activités mixtes	Poids de la filière champagne dans les établissements de la commune (en%)
			70 ou plus
			de 50 à moins de 70
			de 25 à moins de 50
			moins de 25

Aire géographique AOC (élaboration du vin de champagne)
 Zone de production (récolte du raisin)

Note 1 : seules les communes comptant au moins 4 établissements de la filière Champagne sont représentées sur la carte. Elles sont réparties selon l'activité exercée par les établissements de la filière : les communes principalement viticoles et vinicoles sont celles où plus de 90 % des établissements de la filière ont une activité viticole ou de fabrication de boissons ; les communes principalement de soutien à la filière sont celles où plus de 50 % des établissements de la filière interviennent en soutien aux activités viticoles ou vinicoles ; les communes à l'activité mixte sont les restantes, où la culture de la vigne et la fabrication de boissons représentent entre 50 % et 90 % des établissements de la filière.

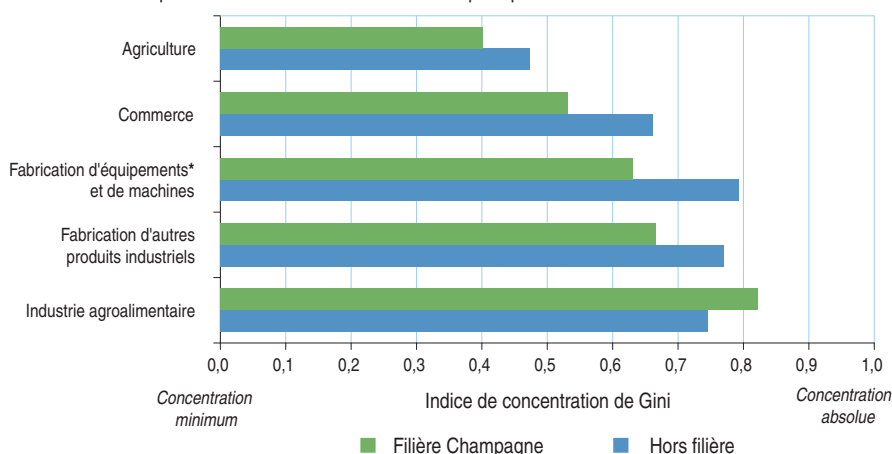
Note 2 : du fait d'une localisation d'un siège d'exploitation différente de celles des parcelles, certaines communes comptant des activités viticoles ou vinicoles apparaissent situées en dehors de la zone géographique AOC.

Lecture : la commune d'Epernay compte 315 établissements appartenant à la filière Champagne dont 85 % ont une activité viticole ou vinicole. La filière Champagne représente 14 % des établissements de la commune.
 Champ : établissements de la filière Champagne situés dans le Grand Est.
 Source : Insee, Clap 2012.

Parmi eux, près de 80 % relèvent du secteur industriel ; notamment 53 % travaillent pour un établissement élaborant du vin de Champagne. L'appartenance à un groupe est très majoritaire dans cette activité. Les rapprochements d'entreprise y sont motivés par le prestige associé au produit, comme le producteur de Champagne Moët et Chandon, aujourd'hui membre du groupe LVMH (Groupe Arnault SAS). Les synergies d'activité motivent également les formations de groupe. C'est le cas par exemple du groupe Pernod-Ricard, spécialisé dans la fabrication de boissons alcooliques distillées ou encore du groupe Lanson BCC auquel appartiennent sept maisons productrices de vin de Champagne. ■

5 Une forte concentration des salariés de la fabrication de Champagne dans peu d'établissements

Concentration de l'emploi salarié dans le Grand Est selon les principaux secteurs d'activité



* Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.
 Lecture : en 2012, l'indice de Gini est de 0,82 pour les activités de l'industrie agroalimentaire relevant de la filière Champagne, indiquant une concentration de l'emploi salarié plus forte que dans les autres activités agroindustrielles du Grand Est (indice de 0,75).
 Champ : salariés en équivalent temps plein (ETP).
 Source : Insee, Clap 2012.

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale de l'Insee du Grand Est et la préfecture de la région Grand Est.

Définitions

L'**indice (ou coefficient) de Gini** est un indicateur synthétique de la dispersion d'une distribution dans une population donnée. Dans cette étude, l'indice de Gini mesure la concentration de l'emploi salarié dans les établissements. Il varie entre 0 (concentration minimum) et 1 (concentration absolue). Il serait égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les établissements auraient le même nombre de salariés et 1 dans une situation où tous les salariés seraient employés dans un seul établissement.

Un **groupe de sociétés** est une entité économique formée par un ensemble de sociétés qui sont soit des sociétés contrôlées par une même société, soit cette société contrôlante. Contrôler une société, c'est avoir le pouvoir de nommer la majorité des dirigeants. Le contrôle d'une société A par une société B peut être direct (la société B est directement détentrice de la majorité des droits de vote au conseil d'administration de A) ou indirect (B a le contrôle de sociétés intermédiaires C, voire D, E, etc. à qui elle peut demander de voter d'une même façon au conseil d'administration de A, obtenant ainsi la majorité des droits). La définition statistique française actuellement en vigueur retient comme critère de contrôle pour définir les contours des groupes la majorité absolue des droits de vote.

Sources

Les données sur les établissements et sur l'emploi salarié sont issues du répertoire d'établissements de la source **Connaissance Localisée de l'Appareil Productif** (Clap). Seuls les établissements « exploitants ou participants au système productif » localisés dans le Grand Est sont retenus.

Les statistiques sur l'emploi non-salarié sont estimées à partir du **recensement de la population 2012** (RP). Les personnes employées au sens du recensement de la population sont celles ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement. L'emploi non salarié est mesuré au lieu de travail et comprend les travailleurs indépendants, les employeurs et les aides familiaux.

Les statistiques sociodémographiques des salariés sont issues des **Déclarations Annuelles de Données Sociales 2012** (DADS). L'ensemble des employeurs et de leurs salariés sont concernés par les DADS. Toutefois, le champ de l'étude exclut les exploitants agricoles qui sont minoritaires à être salariés. L'emploi total est estimé en ajoutant au nombre de non-salariés (RP), les salariés présents dans l'établissement au 31 décembre 2012 (Clap).

Les données sur les groupes sont issues de la **base de données sur les liaisons financières 2012** (Lifi), construite à partir des données administratives. La source Lifi permet de connaître le contrôle éventuel d'une entreprise par un groupe et détermine ainsi le contour des groupes. Elle permet également de déterminer la localisation de la société définie comme tête de groupe.

Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :

Joël Creusat

Rédaction en chef :

Jacques Marty

ISSN 2492-4547

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Emorine M., Wallaert A., « La filière Champagne : des taux de marge importants et des salariés bien rémunérés », *Insee Analyses Grand Est* n° 42, mars 2017.
- « Les coopératives champardennaises, plus présentes en Champagne-Ardenne qu'au niveau national », *Insee Flash* n° 163, novembre 2012.
- « La Champagne viticole a maintenu son activité », *Agreste Champagne-Ardenne* n° 6, septembre 2012.
- « Diagnostic de la filière connexe au Champagne », *Maison de l'emploi et des métiers d'Épernay et sa région*, octobre 2012.

